

{ LES ACTES
DES RENCONTRES
DE LA CULTURE }

2016

{ P. 4 ET 5 }

LA DÉMARCHE

{ P. 6 À 11 }

ATELIER SUR LA PARTICIPATION DES PUBLICS ET DES NOUVELLES GÉNÉRATIONS

■ Introduction,
état des lieux,
problématiques
et enjeux
{ P. 6 }

■ Propositions :
1. Le lieu culturel
comme lieu de vie
{ P. 9 }

2. Favoriser une
circulation du public
& des œuvres au sein
du territoire
{ P. 10 }

3. Affirmer une culture
qui ressemble à la
société : la question de
la diversité culturelle
{ P. 11 }

{ P. 12 À 15 }

ATELIER SUR LES NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES

■ Introduction,
état des lieux,
problématiques
et enjeux
{ P. 12 }

■ Propositions :
1. Le rôle central et
crucial des financements
publics
{ P. 14 }

2. Les collectivités :
d'un rôle d'opérateur à
celui d'accompagnateur
{ P. 15 }

{ P. 16 À 21 }

ATELIER SUR LE NUMÉRIQUE

■ Introduction,
état des lieux,
problématiques
et enjeux
{ P. 16 }

■ Propositions :
1. L'éducation à
l'environnement
numérique
{ P. 19 }

2. Développer les enjeux
de mutualisation
{ P. 19 }

3. Répondre à un besoin
de stockage de données
{ P. 20 }

4. La filière économique :
le développement d'une
activité de développeurs
au service de l'innovation
culturelle et artistique
{ P. 20 }

5. Accompagner la
structuration des
collectivités
{ P. 21 }

{ P. 22 À 26 }

ATELIER SUR LES NOUVEAUX TERRITOIRES URBAINS DE LA CULTURE

■ Introduction,
état des lieux,
problématiques
et enjeux
{ P. 22 }

■ Séries de
propositions
{ P. 26 }

{ P. 27 À 30 }

TABLE RONDE N°1 Un territoire de culture : richesse et diversité culturelles, décloisonnement, participation, ... Quelle culture et quelle place pour les publics ?

■ Une définition plurielle
de la culture ?
{ P. 28 }

■ Les limites des
notions de publics
et de participation
{ P. 29 }

■ Nouveaux rapports et
modalités contributives
{ P. 30 }

{ P. 31 À 35 }

TABLE RONDE N°2 Un territoire en partage : Quels modes de co-construction et quelle gouvernance pour la culture ?

■ Cultures de
la participation
et dynamiques
d'expressivité
{ P. 32 }

■ La « philosophie
de la brique »
{ P. 33 }

■ Une transition lente
et difficile
{ P. 34 }

■ Penser de nouveaux
modèles économiques
{ P. 35 }

LA DÉMARCHE

Le monde de la culture est aujourd'hui traversé par de multiples mutations et interrogations d'ordres divers :

- Un changement institutionnel majeur créant de nouvelles opportunités, interrogeant les frontières, les limites et les champs d'intervention des différents niveaux de collectivités.
- Un contexte radical de mutations technologiques et d'usages qui réinventent les pratiques et les modalités de coopération entre acteurs.
- Une politique de démocratisation culturelle en panne, à repenser, et l'affirmation des Droits Culturels dans la loi NOTRe.
- La raréfaction des finances publiques qui implique de reconsidérer les modèles et les relations entre les différents acteurs des politiques culturelles.

Tous ces bouleversements trouvent un écho au niveau local, questionnent le sens, les valeurs et la place de la culture dans notre société et interpellent de fait nos politiques publiques.

La Métropole Rouen Normandie (MRN), pour sa part :

- porte de façon marquée le rayonnement et l'attractivité du territoire ;
- investit principalement le champ des manifestations et équipements structurants, uniques et emblématiques ;
- met en œuvre une politique de développement touristique et de valorisation patrimoniale ;

- participe à l'irrigation culturelle du territoire, et notamment des petites communes, en organisant ou accompagnant des manifestations propres à valoriser les talents locaux en lien et en complément de l'offre communale.

Les Villes quant à elles :

- soutiennent les acteurs (artistes, associations, équipements, manifestations) de proximité qui dynamisent la vie communale, accompagnant par là même le renouvellement de la création et l'émergence de nouveaux talents ;
- mettent en œuvre des démarches d'éducation artistique et culturelle, d'enseignement artistique ;

- gèrent des équipements culturels de dimension variable et organisent un certain nombre de manifestations.

Au moment où se constitue la Métropole, où de nouveaux découpages se font jour entre les collectivités, la Ville de Rouen et la Métropole Rouen Normandie ont donc souhaité mettre en place une démarche de co-construction de leurs politiques culturelles.

C'est ainsi qu'elles ont décidé d'organiser conjointement des **Rencontres de la Culture**.

L'objectif n'était pas d'organiser les Rencontres des politiques publiques de la culture, mais de donner la parole aux différents professionnels du secteur, de partager avec eux leur vision du territoire, de les impliquer dans la construction d'un projet commun, de mettre en perspective ces propositions et d'identifier les complémentarités.

Les propositions émanant des ateliers ont vocation à renouveler la manière de penser la culture et à élaborer des stratégies territoriales. ▶

ATELIERS THEMATIQUES

3 séries d'ateliers préparatoires (septembre et novembre 2015/janvier 2016) ont permis de **poser la situation du territoire telle que la vivent et la perçoivent les acteurs** (pas un bilan, pas un état des lieux), de poser des problématiques et d'élaborer des perspectives autour de 4 thématiques identifiées :

LA PARTICIPATION DES PUBLICS ET DES NOUVELLES GÉNÉRATIONS

piloté par David BOBÉE, directeur du Centre Dramatique National de Normandie-Rouen, Claire BLIN, chargée de l'action culturelle - Métropole Rouen Normandie, Violaine TALBOT-HAVARD, directrice adjointe de la Culture - Ville de Rouen.

LES NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES

piloté par Sylvain AMIC, directeur de la Réunion des Musées Métropolitains, Manuel CHESNEAU et Stéphane MAUNIER, co-porteurs du projet DATA, Violaine TALBOT-HAVARD, directrice adjointe de la Culture - Ville de Rouen, Claire BLIN, chargée de l'Action culturelle - Métropole Rouen Normandie.

LE NUMÉRIQUE

piloté par Thierry HEYNEEN, directeur de l'École Supérieure d'Art et de Design Le Havre Rouen, Sophie NOËL, directrice de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie Associative, Ville de Rouen, Christine GAILLARD, directrice de la Culture, Métropole Rouen Normandie.

LES NOUVEAUX TERRITOIRES URBAINS

piloté par Jean-Christophe APLINCOURT, directeur du 106, Christine GAILLARD, directrice de la Culture - Métropole Rouen Normandie, Sophie NOËL, directrice de la Culture, Jeunesse et Vie Associative - Ville de Rouen.

Ces ateliers ont mobilisé environ 150 participants représentant tout type d'acteurs : agents territoriaux, élus, responsables d'établissements, compagnies, artistes, ... et tous les champs culturels et artistiques : théâtre, danse, musées, musique, lecture publique, arts visuels, arts de la rue.

Suite à cette série d'ateliers, une journée de restitution a été organisée le 15 mars 2016 au 106. ▶

ATELIER SUR LA PARTICIPATION DES PUBLICS ET DES NOUVELLES GÉNÉRATIONS

{ INTRODUCTION }

Démocratiser la culture et vouloir confronter les œuvres au public le plus large possible ont engagé les institutions dans des programmes ambitieux d'aménagement du territoire, avec la construction notamment de nombreux équipements culturels, et la volonté de mailler les politiques culturelles et artistiques. Toutefois force est de constater que le corollaire entre appartenance sociale et préférence culturelle reste très marqué. Si les chiffres du Ministère de la culture (DEPS) dessinent des évolutions majeures dans les pratiques culturelles des Français, notamment à l'ère du numérique, le bilan général reste le même : une part relativement faible (le fameux 10%) de la population fréquente régulièrement les lieux culturels tandis qu'un quart manifeste très peu d'intérêt pour la culture de manière générale. Plus inquiétant encore peut-être, parmi les publics, la diversité des populations, en termes d'origine sociale et ethnique, est très mal représentée.

Reste cependant à s'accorder sur la définition du concept de culture.

A l'heure où nous ne travaillons plus que 12% de notre vie (Jean Viard), dans une société largement consacrée aux loisirs et ancrée dans l'ère numérique, les savoirs et savoir-faire se sont largement hybridés, les citoyens s'émancipent des prescripteurs et des institutions comme seuls producteurs de culture, et leurs pratiques sont devenues protéiformes. Loin d'être un échec, peut-on dire que la démocratisation culturelle reste incomplète ? Car là où elle cible l'accès aux œuvres, la démocratie culturelle adopte quant à elle un point de vue critique à l'égard d'une culture « officielle », voire élitiste, et verticale, et propose donc des modalités d'actions différentes qui prennent appui sur les citoyens.

La reconnaissance récente des droits culturels (déclaration de Fribourg de 2007) dans la loi NOTRe vient modifier une conception traditionnelle de la notion de culture en mettant l'accent sur la nécessité de garantir aux populations leur liberté d'expressions culturelles et artistiques. Elle est alors une

vraie opportunité pour repenser la dimension des publics et devient ainsi le socle pour refonder nos politiques culturelles.

Loin de s'opposer, les deux concepts convergent vers une co-construction de l'offre avec les publics et viennent réaffirmer les politiques culturelles comme des politiques publiques, espaces communs d'émancipation citoyenne et du bien vivre ensemble. ▶

{ ÉTAT DES LIEUX }

Sans circonscrire le sujet uniquement sur le jeune public, l'intitulé de cet atelier entend inclure dans la notion de « nouvelles générations, » tous ces nouveaux publics, pris dans leur diversité, que les opérateurs-trices culturel-les ont encore à approcher, séduire et fidéliser.

Conscients de ces disparités, les services des publics des collectivités, des équipements et les associations ont à cœur d'affirmer une culture qui soit le reflet de notre société diverse, de sortir la culture de « ses boîtes » (Jean Blaise). Ils ont déjà amorcé, chacun à leur échelle respective, de nombreuses opérations et démarches d'éducation culturelle et artistique, de médiation, de politique tarifaire ou d'accessibilité.

Malgré la richesse de toutes ces initiatives, tous les opérateurs culturels et socio-culturels savent la complexité à atteindre certaines populations qui ne fréquentent pas ou peu les équipements culturels,

ne participent pas aux différentes propositions, et ceci pour de multiples raisons : populations dites empêchées géographiquement ou socialement, personnes en situation de handicap, mais aussi plus largement une part importante d'habitants qui ne se sent pas concernée : c'est trop cher, c'est trop loin, c'est trop tard, c'est compliqué. Les professionnels de la culture rappellent le temps long qu'exige l'instauration de relations pérennes avec certaines structures relais.

Les objectifs de l'atelier consistent à partager des expérimentations menées sur le territoire, ou ailleurs, avec leur lot de réussites et d'échecs, et à tenter collectivement de trouver d'autres voies ou du moins d'en défricher les abords. ▶

{ PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX }

La diversité des acteurs culturels participants aux ateliers a permis de traiter le sujet au travers de plusieurs questions :

- Comment appréhender les populations dans leur diversité, et prendre en compte la narration de ces individualités aux identités elles-mêmes multiples, avec leurs récits propres, leurs envies, leurs attentes ?

...

- ■ ■ - Chaque champ artistique possède son histoire et ses codes, ses équipements encore imposants et infranchissables, souvent vécus comme excluants pour un néophyte. Comment dès lors décomplexer ces nouveaux publics et casser ces barrières symboliques ? Comment désacraliser la culture ?
- Comment multiplier les rencontres entre populations / art et culture et ainsi favoriser les pratiques culturelles dans la vie des citoyens ? Les institutions sont-elles les seuls espaces de culture ? Comment décloisonner la culture ?
- Comment le regard posé par le public sur les œuvres peut-il s'inscrire en complémentarité du travail des médiateurs ? Comment écouter ce que les populations ont à dire d'une œuvre sans le prisme parfois écrasant du professionnel qui détiendrait à lui seul le savoir, la connaissance et la juste interprétation ?
- Quelle politique d'accompagnement des acteurs culturels en termes d'accessibilité universelle ?
- Comment favoriser les échanges de bonnes pratiques de médiation et d'inclusion de tous les publics ?
- Comment parvenir à une diversité culturelle autant dans le public que sur les plateaux (cas du spectacle vivant notamment) ? Comment donne-t-on aujourd'hui à voir la diversité ?

- Comment mieux saisir les émergences ?
- Le numérique multiplie par ailleurs les portes d'accès à des pratiques dont les modalités ont radicalement évolué. Comment intégrer ce nouveau rapport, plus intime, plus décomplexé, qu'entretiennent aujourd'hui les citoyen-nes avec l'art, avec une pratique, tout un chacun devenant à la fois le récepteur, producteur, diffuseur de contenus aux auteurs multiples ?

Ont ainsi été dégagés trois enjeux :

- affirmer /réaffirmer le lieu culturel comme un lieu de vie ;
- encourager la circulation des publics et des œuvres au sein du territoire ;
- s'inscrire comme un territoire de diversité culturelle. ▶



{ PROPOSITIONS }

Les propositions sont pour certaines très concrètes ; d'autres, encore au stade de l'enjeu nécessitent d'être approfondies et leur faisabilité étudiée. Elles s'imposent néanmoins à l'ensemble des acteurs-rices qui chacun-es dans ses missions, son environnement et avec ses propres leviers, peut apporter sa contribution à l'évolution collective des paradigmes.

1.

{ LE LIEU CULTUREL COMME LIEU DE VIE }

UNE CONCEPTION OUVERTE DE LA CULTURE

Pour certains habitants persistent encore des freins à la fréquentation de lieux culturels, le fameux « ce n'est pas pour moi ». Il est donc nécessaire d'ouvrir les lieux, de créer des porosités, qui permettent de franchir les portes des institutions culturelles.

Propositions :

- encourager au sein des lieux culturels des mises à disposition temporaires d'espaces pour un autre secteur d'activité et ainsi faire dialoguer des publics différents ;
- s'efforcer, malgré certaines architectures austères ou imposantes, de créer une atmosphère conviviale : hall d'entrée, buvette, espaces de discussion...
- adapter les lieux aux contraintes de vie du public : horaires, services type garde d'enfants...
- concevoir les projets culturels de manière transversale, notamment avec d'autres directions territoriales dont les enjeux rejoignent largement ceux de la culture (jeunesse, loisirs, développement durable, politique de la ville, aménagements urbains, ...).

REMETTRE LES PUBLICS AU CŒUR DES PROJETS

Il existe de nombreuses initiatives conduites par les services des publics à l'intérieur de chaque discipline artistique, mais elles demeurent isolées et peu connues.

Propositions :

- créer un réseau d'acteurs de professionnels et interprofessionnels (Éducation Nationale, fédérations d'éducation populaire ou travailleurs sociaux) afin de renouveler les méthodes de travail et d'échanger sur les formes innovantes d'inclusion de tous les publics ;
- repenser la place des publics, et donc celle de la médiation, dans les processus de création (participation des publics) mais aussi dans l'organisation événementielle (expositions, manifestations) où parfois la monstration de l'œuvre est priorisée sur l'accueil des publics, et ainsi faire qu'ils soient intégrés dès l'origine des projets.



{ PROPOSITIONS }

■ ■ ■ POSITIONNER LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN comme territoire volontariste en matière d'accessibilité universelle

Si la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 prévoit notamment des dispositions au regard du cadre bâti, il est nécessaire d'y englober tous les freins liés à l'offre culturelle et à son contenu (accès à l'information, frein symbolique, manque d'accompagnement adapté).

Propositions :

- positionner la Métropole dans l'accompagnement des collectivités dans la mise aux normes du cadre bâti ;
- répondre aux besoins de formation des professionnels ;
- coordonner des journées annuelles d'information sur l'accessibilité ;
- créer un parc mutualisé de dispositifs matériels favorisant l'accessibilité. ▶

COMMUNICATION

Bien qu'elle ne puisse résoudre seule les problématiques d'élargissement des publics, la communication a incontestablement un rôle à jouer pour mieux faire connaître l'institution et ses programmes.

Proposition :

Créer un portail ou annuaire web de l'offre culturelle du territoire, qui proposerait une rubrique spécifique jeune public et famille.

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

Certaines institutions culturelles, situées en « périphérie », souffrent d'un enclavement et d'un manque de visibilité.

Propositions :

- établir une signalétique routière harmonisée à l'échelle de la métropole ;
- améliorer les liaisons de transports en commun vers les lieux culturels, notamment le soir. ▶

2. { FAVORISER UNE CIRCULATION DU PUBLIC & DES ŒUVRES AU SEIN DU TERRITOIRE }

FORMES PARTICIPATIVES ET PROJETS HORS-LES-MURS

Pour renforcer le lien avec le territoire, les équipements culturels sortent parfois de leur lieu pour programmer hors de leurs murs ou pour engager des formes participatives et de co-construction avec la population. La collectivité doit de manière plus incitative encourager ce type de démarches auprès des équipements mais aussi des artistes.

Propositions :

- définir dans les cahiers des charges des équipements subventionnés et dans les conventions des associations bénéficiant de financements publics, une clause relative au hors

les murs et aux projets intégrant la participation de la population ;

- définir des moyens d'évaluation spécifiques de ces actions, selon d'autres indicateurs que les données quantitatives ;
- répondre au fort besoin exprimé par les artistes en termes de lieux de création et d'échanges avec les habitants. Le recensement de ces espaces pourrait être confié à la Métropole ;
- favoriser les projets participatifs avec la population, mêlant amateurs et professionnels ;
- favoriser l'expression artistique dans l'espace public.

3. { AFFIRMER UNE CULTURE QUI RESSEMBLE À LA SOCIÉTÉ : LA QUESTION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE }

LA CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA DEMANDE

Toute politique en direction des populations nécessite une connaissance approfondie de ces dernières et la prise de conscience d'un temps long pour aboutir à des résultats.

Proposition :

Mener une étude des pratiques culturelles des habitants du territoire.

DIVERSITÉ CULTURELLE SUR LES PLATEAUX

Interroger la diversité du public, notamment du point de vue du champ social et des origines ethniques,

renvoie directement à la question du récit proposé, qui est du ressort de l'artiste et du-de la programmatrice, mais aussi à la question de la représentativité sur les plateaux.

Propositions :

- faire la promotion des entrées en conservatoires et en écoles d'art dans les territoires « racisés » (signifiant ici « victimes de racisme ») ;
- inciter les directeurs/directrices à élargir leur programmation vers plus de récits venus d'horizons plus lointains. ▶

ATELIER SUR LES NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES

{ INTRODUCTION }

Que ce soit au niveau local ou national, on constate une baisse des finances publiques conduisant de fait à une diminution des subventions dédiées au secteur artistique et culturel. Les projets relevant de ce domaine font alors face à des difficultés pour construire un modèle économique stable. Différentes initiatives ont ainsi été prises tant par les acteurs que par les collectivités pour trouver de nouveaux modes de financement.

En parallèle, ce que l'on appelle les industries culturelles et créatives (cinéma, télécommunications, arts graphiques et visuel, mode, tourisme, artisanat, etc.) continuent de se développer et représentent désormais une part de marché significative dans l'économie française (EY, Ernst & Young). En 2013, le rapport de Xavier Niel et Yves Jauneau¹ révélait que la valeur ajoutée des activités culturelles pesait l'équivalent de celle dégagée par l'agriculture et l'industrie alimentaire et sept fois plus que

l'industrie automobile. Le secteur des arts et de la culture doit ainsi répondre à plusieurs problématiques et enjeux : Comment mieux valoriser l'impact économique et social d'un secteur encore mal identifié ? Comment aller vers une construction de politiques publiques plus concertées et plus collaboratives ? Quel accompagnement complémentaire aux moyens financiers ? Quels nouveaux modèles économiques construire ? ▶

{ ÉTAT DES LIEUX }

Du développement de cellules de mécénat dans de grandes institutions culturelles jusqu'au micro-financement participatif mis en œuvre par des compagnies par l'intermédiaire du crowdfunding, les approches sont diverses, mais avec toute un objectif commun : financer la création, les artistes, les actions culturelles, la rencontre entre les arts et les publics, et maintenir une offre culturelle en nombre et en qualité sur le territoire.

Dans ce contexte, l'enjeu pour les collectivités publiques est de se positionner face à l'émergence de ces modes de financements complémentaires, et d'accompagner les acteurs culturels dans ces mutations et notamment dans la réalisation et la pérennité de leurs projets.

L'objet de l'atelier a donc été d'examiner ces nouveaux modèles, de questionner leur pertinence et leur efficacité et d'étudier le nouveau rôle des collectivités dans ce contexte. ▶

{ PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX }

Le mécénat et les différentes formes de financements participatifs ont tout d'abord été questionnés :

■ Le mécénat : source de financement non négligeable, il fonctionne essentiellement pour les grosses institutions culturelles, pour les projets d'ampleur, à forte notoriété ou bénéficiant d'une image porteuse, et concerne prioritairement les grandes entreprises.

■ Le financement participatif *crowdfunding* dans la plupart des cas ou initiatives telles la Dinée – échanges autour de projets pendant un dîner payant dont les recettes vont aux projets – ne fonctionne en général que pour des petites sommes et pour des « one-shot », même si certaines collectivités s'en sont saisi.

Dans cette première partie de la réflexion, un focus a également été fait sur les démarches collaboratives permettant à la culture de :

- s'approprier des outils existants et partager des services, des savoirs, des informations ;
- transformer nos modèles de fonctionnement, d'organisation, notre mode de gouvernance, notre lien au territoire et aux institutions ;
- donner du sens aux échanges économiques.

Même si ces modes de financement ont leurs limites et n'apparaissent pas comme des outils totalement satisfaisants, il est indispensable de les développer. L'enjeu repose alors sur l'évolution des rapports qu'entretiennent aujourd'hui acteurs culturels et collectivités. Tout à la fois positionnées et historiquement considérées comme opératrices des projets et distributrices de subventions, ces dernières sont maintenant vouées à faire évoluer leur mode d'intervention. ▶▶

¹ Le poids économique direct de la culture en 2013 ; mené par le Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS), Ministère de la Culture et de la Communication ; octobre 2014.

1. { LE RÔLE CENTRAL ET CRUCIAL DES FINANCEMENTS PUBLICS }

UNE RÉAFFIRMATION DU POIDS/RÔLE DE LA CULTURE et de la nécessité des financements publics

Propositions :

- réaffirmer le service public de la culture, même si ce dernier doit évoluer dans ses formes ;
- mettre en valeur le poids socio-économique de la culture sur le territoire, par l'intermédiaire d'un état des lieux (nombre d'artistes, de compagnies, d'emplois directs ou induits...).

UNE UTILISATION CIBLÉE DES AIDES PUBLIQUES À EFFETS MULTIPLES

Propositions :

- étudier et évaluer la façon dont les principaux équipements entretiennent des liens étroits d'accompagnement, de partenariat et de soutien aux plus petites structures (soutien financier, système de compagnonnage, cahier des charges, moyens d'évaluation) ;
- Interroger les ratios coûts artistiques /fonctionnement, afin de favoriser davantage le soutien à la création.

DES MODALITÉS ET DES FORMES DE SOUTIENS FINANCIERS PLUS FLUIDES et davantage de complémentarités entre collectivités

Propositions :

- faciliter la compréhension des modalités de financements entre collectivités : sur le type de documents à fournir mais aussi sur les complémentarités des soutiens. Les différents échelons territoriaux (communes, intercommunalité, Département, Région, Etat) pourraient mener une réflexion notamment sur la répartition entre soutien à l'émergence et accompagnement des compagnies confirmées ;
- créer les conditions de partage d'informations entre collectivités, telles les conférences territoriales de l'action publique en matière culturelle inscrites dans la loi NOTRe. ▶

2. { LES COLLECTIVITÉS : D'UN RÔLE D'OPÉRATEUR À CELUI D'ACCOMPAGNATEUR }

L'ÉMERGENCE DE FILIÈRES ÉCONOMIQUES

Proposition :

Raisonnement à l'échelle d'un territoire, la structuration de filières économiques par champ artistique en impliquant tous les maillons de la création à la diffusion : artistes, collectivités, université, acteurs économiques, ... pour créer de l'emploi et participer au développement du territoire.

LE DÉVELOPPEMENT D'AUTRES FORMES D'ACCOMPAGNEMENT PUBLIQUES

Propositions :

- créer un portail web recensant tous les artistes du territoire, les lieux culturels et non culturels pouvant accueillir des pratiques artistiques, ainsi qu'un agenda des manifestations culturelles du territoire. Des appels à projet pourraient également y être déposés ;
- créer une plateforme collaborative recensant tout le matériel technique à disposition (dans les lieux, les associations, les collectivités) ; créer un système d'échanges et éventuellement investir dans du matériel manquant ;
- mettre en place un pôle public ressources/conseils en administration, développement, réseau, suivi, ... pour les jeunes compagnies en demande de structuration.

L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT D'UN MÉCÉNAT DE PROXIMITÉ

Propositions :

- favoriser la rencontre entre acteurs culturels et autres acteurs économiques (journées dédiées, « speed dating »...),

notamment les PME semble devenir une nécessité. Dans ce cadre, faire connaître et favoriser le mécénat de compétences tant auprès des acteurs culturels que des entreprises serait un des axes de travail. Des dispositifs concrets sont à inventer et expérimenter. Ouvrir les Conseils d'Administration des établissements culturels aux entreprises favoriserait par exemple l'échange. Au-delà d'être un apport financier, la démarche de mécénat permet d'aller au-devant de nouveaux publics ;

- créer un centre de ressources sur le mécénat : formation, conseils, listes de contacts...

FAIRE AVEC PLUTÔT QUE FAIRE POUR

Propositions :

- valoriser le foisonnement des initiatives et talents locaux notamment par davantage d'informations dans les médias dédiés ;
- accompagner les acteurs dans leurs initiatives, et dans la montée en puissance de leurs actions avec des modalités d'interventions adaptées ;
- s'adosser aux acteurs du territoire et à leur expertise pour la conception et la mise en œuvre des projets institutionnels.

Au-delà des enjeux économiques, toutes ces propositions questionnent finalement le mode de gouvernance, le vouloir vivre et travailler ensemble. ▶

ATELIER SUR LE NUMÉRIQUE

{ INTRODUCTION }

Dans un contexte radical de mutations technologiques, notre vie quotidienne est marquée par l'impact grandissant de la révolution numérique et par les profondes transformations sociétales, sociales et économiques induites par ses usages :

- la notion de hiérarchie : un déplacement du lien vertical vers la transversalité impliquant de nouvelles formes de gouvernances et de nouveaux rapports entre consommateur/producteur, prescripteur/récepteur, ...
- la question des libertés individuelles et des données personnelles ;
- les conséquences juridiques autour des enjeux de propriété intellectuelle ;
- les conséquences économiques avec des pans entiers d'une nouvelle économie qui se crée autour de l'innovation, de la créativité, avec ses propres modèles.

Le numérique reconfigure nos modes de production, de diffusion et d'échange symbolique.

Il devient ainsi un transformateur d'usage, de création, de médiation, d'objet, et parfois, un champ supplémentaire au catalogue des politiques sectorielles (les cultures numériques).

Mais quelles sont ses incidences dans le domaine artistique, pour les structures et institutions culturelles de notre territoire, et comment les politiques publiques prennent-elles en compte ces mutations ?

L'enjeu est donc de s'interroger collectivement – artistes, institutions, collectivités – dans un double rapport au temps, aujourd'hui et demain, sur notre capacité à s'adapter en temps réel, voire à anticiper ces évolutions technologiques, et ainsi faire du numérique un bien commun. La participation, la collaboration et le partage sont constitutifs de cette culture contemporaine. Celle-ci a besoin de l'appui de l'action publique pour répondre au défi d'une démocratie culturelle, réalisée pour et par chacun, pour et par tous. ▶

{ ÉTAT DES LIEUX }

En dehors de la question des infrastructures pensée à l'échelle du territoire, le sujet numérique est appréhendé par les acteurs culturels de manière assez individuelle, voire empirique et fait état d'une hétérogénéité d'expériences tant sur les niveaux d'intervention, que les champs d'action et les stratégies développées (ou pas).

De manière globale, la culture numérique est souvent vécue à travers trois contraintes :

- une culture potentiellement excluante (ceux qui ont la maîtrise technique de la production et de la diffusion et les autres) ;
- une présence sur des territoires multiples et peu tangibles (zones blanches, ...) ;
- une économie dominée par les industries culturelles et les grands groupes internationaux.

Ces complexités apparentes ont jusqu'alors limité l'action territoriale, même en milieu urbain, pourtant territoire de cette innovation.

Coté infrastructures, le territoire métropolitain est plutôt bien doté et les équipements (spectacle vivant, bibliothèques, musées, ...) sont désormais globalement connectés, malgré quelques disparités persistantes selon les sites. En effet les schémas d'aménagement portés par les collectivités (Métropole, Département, Région) complétés par le rôle structurant d'opérateurs dédiés comme le CRIANN, Syrhan, Seine Innopolis, ... ont permis de mailler largement le territoire et de développer les initiatives.

Les compagnies les plus structurées initient de vraies stratégies numériques en faisant le pari ambitieux (parfois coûteux) de déployer un projet sur différents supports (captation, net, réseaux sociaux, ...). Les acteurs des bibliothèques, musées, salles de spectacle... ont quant à eux largement investi ce nouveau média pour produire des contenus, aussi nombreux que différents, en assurant la diffusion, développer des collaborations en réseau à l'international (chercheurs, coproductions, plateformes - www.bovary.fr porté par les bibliothèques de Rouen par exemple), démultiplier les usages en termes de médiation et de développement des publics.

La question de l'accessibilité des publics à l'offre numérique est également posée en termes d'appropriation de ce nouvel environnement qui nécessite un accompagnement. ▶

{ PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX }

Les infrastructures/les outils

Le maillage en infrastructures doit être poursuivi, mais il s'agit surtout d'inciter, de développer la mise en réseau des acteurs, les outils mutualisés (comme des plateformes, des outils de partage de fichiers - cf. festivals de cinéma - des serveurs et du stockage commun) avec tout l'intérêt de travailler à grande échelle.

...



Les contenus

Si le numérique est un formidable outil au service du rayonnement des productions réalisées sur le territoire, force est de constater que son appropriation reste un enjeu important, tout comme la capacité à ancrer la production des contenus sur le territoire. Par ailleurs, ce nouveau média ne se substitue pas encore aux médias traditionnels (notamment pour ce qui concerne les vecteurs de communication) ce qui génère des coûts additionnels parfois trop lourds pour de petites structures. Il y a donc aujourd'hui nécessité à accompagner les acteurs dans leur stratégie numérique.

La culture du « libre »

Garants d'une indépendance et d'une maîtrise dans l'éditorialisation des contenus, la culture du libre contribue à lutter contre les risques de formatage des usages et de la culture elle-même. Elle reste cependant globalement peu répandue et les outils qu'elle propose (logiciels, applications, plateforme de stockage, ...) peu utilisés, sauf par quelques acteurs spontanément plus familiers de ses usages (arts visuels, ...). Cette alternative pose pourtant le numérique comme service public. Elle contribue à défendre l'ouverture des données et des informations, l'accès aux œuvres, le partage des connaissances, face à un secteur privé parfois très offensif.

La formation

La formation professionnelle, on le constate, est une question cruciale pour l'ensemble du champ culturel. Plutôt que d'opter pour des créations de postes spécifiques, artistes, associations, institutions doivent intégrer à tous les niveaux cette nouvelle compétence métier, au spectre étendu : pour intégrer le numérique dans les créations, pour assurer la

visibilité et la communication, pour créer de nouveaux contenus attractifs et en écho aux attentes des populations, pour répondre aux interrogations juridiques posées par la mise en œuvre des projets, pour faciliter l'appropriation des outils offerts par la culture du libre.

L'accessibilité

Si la formation des professionnels est primordiale, l'accessibilité à la culture numérique par les citoyens constitue le second pilier structurant de ces échanges.

- Les acteurs priorisent les outils qui, de par leur ergonomie, leur simplicité ou leur capacité à faciliter la vie, sont spontanément et rapidement adoptés par les publics.
- Les réseaux sociaux et l'interactivité des contenus sont perçus comme des relais performants et des accélérateurs d'informations, à la seule et unique condition de toucher la majorité des publics. Or, les acteurs constatent dans leurs missions respectives, des écarts énormes entre populations.
- D'autres propositions permettent de favoriser la découverte d'usages non encore appropriés par les populations, dans un souci d'éducation numérique.
- Enfin, certains services publics de proximité (tels que les bibliothèques, espaces numériques de référence, ...) se révèlent être les lieux les plus adaptés pour initier puis connecter durablement les populations à ces outils et ainsi apporter une première réponse à la question de la fracture numérique.

Pour autant ces technologies en perpétuelle évolution nécessitent une souplesse, voire une réactivité parfois peu compatible avec le fonctionnement des collectivités. ▶▶▶

{ PROPOSITIONS }



1. { L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE }

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE PUBLIQUE VOLONTARISTE dans l'apprentissage du numérique, et notamment du code pour les jeunes générations.

L'objectif ici est de permettre aux jeunes générations de devenir des acteurs à part entière du numérique, et donc de passer d'une logique de consommation de produits à celle de l'appropriation, jusqu'à la création d'applications, logiciels et outils. La compréhension et la prise en main de l'environnement numérique doit être mise en œuvre de manière protéiforme, dans les cursus scolaires et universitaires, au cœur de l'éducation populaire, dans les actions culturelles

et artistiques, dans le travail social pour une diversité des approches, des contenus et des niveaux.

INCITER TOUS LES ACTEURS CULTURELS À SENSIBILISER LES CITOYENS et particulièrement les jeunes générations à l'environnement numérique

Afin de multiplier les occasions de « connexion », une large palette d'espaces culturels notamment ceux fréquentés par les populations jeunes, doivent désormais être en capacité d'assurer cette sensibilisation, dès lors où de la médiation est proposée. ▶

2. { DÉVELOPPER LES ENJEUX DE MUTUALISATION }

Les acteurs culturels peuvent également se saisir des possibilités offertes par le numérique (en mode libre ou non) pour développer des outils facilitant leur fonctionnement :

CRÉER DES PLATEFORMES DE CONTENUS

Pour cela, les collectivités doivent favoriser les réflexions et les échanges entre acteurs de même nature (ou non) afin de déterminer précisément les outils répondant à leurs besoins.

PRÔNER L'UTILISATION DE LOGICIELS LIBRES

Les logiciels libres permettent des usages renouvelés et incrustés en fonction des intervenants. Ainsi, l'adaptation d'un logiciel général à des publics en situation de handicap ouvre de nouvelles possibilités pour travailler avec d'autres types de publics. ▶



3. { RÉPONDRE À UN BESOIN DE STOCKAGE DE DONNÉES }

CRÉER DES SERVEURS COMMUNS

La question de l'archivage, de la préservation des contenus et de leur transmission se pose à l'ensemble des acteurs culturels (qu'ils soient artistes, service public,...) et doit interroger la compétence des collectivités, en lien notamment avec des opérateurs, comme le CRIAN.

PARTAGER DES ARCHIVES SUR DES PETITES UNITÉS

Pour que la préservation devienne possible, une réflexion pour répartir l'archivage à petite échelle (celles des artistes notamment) est à mener en lien avec le réseau des bibliothèques du territoire. ▶

4. { LA FILIÈRE ÉCONOMIQUE : LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ACTIVITÉ DE DÉVELOPPEURS AU SERVICE DE L'INNOVATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE }

IDENTIFIER LES DÉVELOPPEURS DÉJÀ EXISTANTS

Les métiers de développeurs sont encore en manque de filières de formations et relèvent davantage du registre de l'autoformation, néanmoins parfois solide (exemple des étudiants sortants de l'ESADHaR). Ces profils constituent un potentiel latent d'acteurs à identifier et valoriser.

FAVORISER LES FILIÈRES DE FORMATION

Nombreux et méconnus, ces métiers doivent être mieux valorisés (Master Data scientist). Des écoles passerelles pourraient être créées à partir des écoles d'ingénieurs, qui intègrent encore peu ces sujets, et des liens seraient alors à tisser avec les établissements d'enseignement artistique. L'intérêt est de croiser les disciplines et ainsi favoriser l'innovation artistique et innovation technologique. ▶

5. { ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION DES COLLECTIVITÉS }

GÉNÉRALISER LA FORMATION DES AGENTS TERRITORIAUX ET DES ÉLUS

La formation des agents territoriaux, et des élus, initiateurs de projets et d'appels à projets, est primordiale pour répondre à des enjeux de service public et aux attentes grandissantes des usagers. Les plans de formation des collectivités doivent intégrer ces nouveaux cursus.

CRÉER DES SERVICES RESSOURCES POUR FAVORISER L'ÉMERGENCE DE PROJETS

La présence au sein d'une collectivité d'une personne ou d'un service ressources est incontournable pour accompagner la faisabilité des projets. Il s'agit d'articuler le service opérationnel (projet) et le service informatique (technique). ▶

ENGAGER UNE RÉFLEXION SYSTÉMATIQUE AUTOUR DES OUTILS ET USAGES

Par ailleurs la création d'outils de médiation numériques, quel que soit le domaine concerné, doit être systématiquement étudiée et l'accessibilité aux informations assurée. Il faut toutefois bien interroger le rapport entre coût/bénéfice afin d'éviter la posture du numérique pour le numérique.

ATELIER SUR LES NOUVEAUX TERRITOIRES URBAINS DE LA CULTURE

{ INTRODUCTION }

Le phénomène d'urbanisation commencé au XIX^e siècle se poursuit. Les réformes territoriales actuelles accompagnent ce mouvement de densification urbaine et continuent de façonner nos paysages institutionnels. Face au développement de nouveaux territoires urbains (métropole, fusion des régions, intercommunalité, pôles métropolitains, réseaux de coopération internationale, territoires transfrontaliers), comment penser ce changement d'échelle ? Est-ce une opportunité et quelle plus-value en attendre ? Quelles coopérations construire ? En quoi la culture peut-elle ou doit-elle contribuer à la conception de ces nouveaux territoires ?

Les métropoles qui concentrent les circulations financières, économiques et humaines engagent de grands projets urbains qui structurent la ville de demain (ici l'éco-quartier, nouvelle gare, aménagements des quais, ligne T4, ...). Parallèlement, la société civile porte de nombreuses initiatives novatrices : fêtes de quartier, réemploi des friches industrielles

et commerciales (ici SHED, UBI, DATA, ...). La richesse d'un territoire se mesure au foisonnement de tous ses acteurs.

Avec les transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités, l'action publique est de plus en plus polarisée par les grandes villes et les intercommunalités qui ont largement investi le champ culturel. Pour Jean-Pierre SAEZ, l'enjeu est d'articuler 3 types de métropoles : la « métropole créative » (celle du prestige, axée sur le marketing territorial et tournée vers son attractivité), la « métropole participative » (celle de la collaboration avec la société civile, de la proximité avec le territoire) et la « métropole interculturelle » (hospitalière, à l'écoute de ses diversités, et prenant en compte l'omnivorisisme culturel, la pluralité des pratiques). C'est la capacité à combiner ces 3 modèles, qui donnera, selon lui, du sens, de la valeur et une identité à ces territoires. Laurent SIMON¹ nous invite quant à lui, à réfléchir à la complémentarité entre l'upperground (les décideurs), l'underground (les pratiques souterraines) et le middle ground (la mise en dialogue des 2).

¹ SIMON Laurent, *Underground, upperground et middle-ground : les collectifs créatifs et la capacité créative de la ville, 2009*

L'heure est à la co-construction entre secteurs publics, associatifs et privés au service de l'épanouissement individuel des habitants, de la vitalité des territoires et de leur attractivité. ▶

{ ÉTAT DES LIEUX }

La contraction budgétaire des collectivités, la baisse des financements publics de la culture, obligent les institutions publiques à repenser les modalités de leur engagement, et à inventer avec les opérateurs culturels d'autres méthodes de collaboration.

La composition de la métropole rouennaise est tout à fait singulière comparée à celle d'autres intercommunalités : un pôle urbain constitué d'une ville centre importante mais entourée de 6 grosses communes à forte densité de population, complété d'un bassin rural émietté en 45 communes de moins de 4 500 habitants, là où d'autres intercommunalités se superposent presque exclusivement avec leur seule ville centre.

Entre décentralisation et affirmation des intercommunalités, l'aménagement du territoire local s'est construit de fait sans réelle concertation, chaque commune opérant ses choix propres ; certaines ont décidé de mettre en place des politiques culturelles parfois très volontaristes, en comparaison d'une ville centre qualifiée à l'époque de « belle endormie » et bien que concentrant de gros équipements culturels. Maintenant que les politiques

publiques se pensent à l'échelle d'un bassin de vie, l'offre culturelle se révèle diversement répartie, parfois redondante, parfois incomplète. Pour autant, l'état des lieux confirme une forte densité de l'offre culturelle, la présence des principaux établissements labellisés au niveau national, des équipements et événements structurants, complétés par des équipements et manifestations de proximité, une vitalité des pratiques stimulée par un dense vivier d'associations et d'initiatives privées, elles-mêmes en lien plus ou moins fort avec leur commune.

Toutefois certains investissements engagés (équipements, manifestations, actions culturelles) pèsent lourd sur les budgets des communes les plus fragilisées, sans pour autant épargner la ville centre qui supporte quant à elle des charges de centralité importantes.

Les intercommunalités se sont emparées du fait culturel prioritairement par la construction et la gestion de grands équipements, mais face à l'évolution des champs d'intervention de la Métropole, les acteurs appréhendent mal ce qui finalement relève ou non de l'intercommunalité, et cette notion « d'intérêt communautaire ».

Dans ce contexte de « métropolisation » exacerbé et pourtant flou, certains acteurs (élus, porteurs de projets, lieux) craignent de perdre leur identité, absorbée dans un territoire plus anonyme et plus vaste. ▶

...

{ PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX }

Enjeu de complémentarité Un changement d'échelle ...

L'équation entre proximité et attractivité, entre singularité et métropolisation est difficile ; les communes et les acteurs locaux souhaitent préserver leur identité et ce lien privilégié avec les habitants, tout en exprimant la nécessité de bénéficier d'un cadre territorial plus large, moteur au niveau national et ouvert à l'international. L'ensemble de ces singularités réunies doit aujourd'hui constituer la richesse et la diversité du territoire métropolitain, et ainsi conserver, renforcer et valoriser ce qui fait son cachet, sa marque de fabrique. ▶

Enjeu d'une gouvernance des synergies : l'enjeu de la co-construction

... qui requiert une coordination dans les projets ...

La richesse des initiatives nécessite une coopération entre acteurs, entre institutions, entre acteurs et institutions qui doivent travailler de manière moins sectorielle. Il faut susciter et organiser les échanges, les frottements au titre de l'enrichissement par métissage des projets, contribuer à un tissu relationnel entre opérateurs publics, associatifs et privés, et intégrer la culture dans toutes les politiques publiques sociales, urbaines, de mobilité, ...

... en co-construction avec les acteurs et les habitants,

Le tissu métropolitain bénéficie d'opérateurs culturels en nombre et en qualité, porteurs d'initiatives diverses, créatives, innovantes, déjà structurées ou en devenir. L'enjeu serait aujourd'hui de les accompagner dans leur capacité à développer, créer, exprimer leur savoir-faire et leur talent, de constituer collectivement l'environnement favorable à l'émergence de projets économiques, artistiques et culturels. Le second enjeu est l'implication des habitants dans ce processus collaboratif. La réussite de cette démarche qui vise à considérer les groupes et les populations non plus comme des cibles, mais plutôt comme des producteurs de culture, repose sur la qualité du dialogue noué.

L'ambition est de faire coexister la métropole attractive, la métropole collaborative et la métropole multiculturelle. ▶

Enjeu d'égalité territoriale ... et une solidarité entre les territoires...

Par ailleurs le fleuve est resté longtemps le marqueur d'une fracture sociale, entre la rive gauche et la rive droite qui s'exprime aujourd'hui davantage en termes de centralité et de périphérie. C'est ainsi que certains acteurs culturels « de banlieues » ou de territoires ruraux expriment parfois un sentiment d'isolement,

voire de déclassement quant à leur localisation. Le risque (ou le constat) serait de creuser des inégalités d'accès à la culture. Alors qu'un manque d'espaces de création et de travail pour les artistes est formulé, l'art a cette capacité d'investir tous les interstices d'un territoire, et les artistes d'aller à la rencontre des populations. Il doit irriguer, voire impulser de nouveaux quartiers encore à conquérir, notamment à l'occasion de requalification des friches industrielles et portuaires. ▶

Enjeu de sociabilisation ... au service d'un commun

La culture dans sa dimension « sociabilisante » offre un cadre propice à la convivialité, au « partage du sensible », à la découverte, à la transmission intergénérationnelle. La dimension festive de la culture participe de la construction d'un commun entre les citoyens. Face à une société très individualiste, où l'espace privé prend une place essentielle, les citoyens ont besoin de moments partagés, de se réapproprier l'espace public et revendiquent de faire du cadre public, un espace beau, bienveillant et accueillant. ▶



1. **RÉALISER** une cartographie de l'offre culturelle et une étude sur les pratiques culturelles des habitants pour mieux connaître le territoire, identifier les facteurs et les freins aux pratiques artistiques et culturelles (mobilité, ...), valoriser la puissance créative du territoire et de ses opérateurs, et favoriser la création d'une identité au service d'une visibilité nationale, de l'affirmation d'un positionnement européen, voire international. ▶
2. **INTÉGRER** une commission culture au sein du CCD (Conseil Consultatif de Développement de la Métropole) pour créer un espace indépendant de réflexions, de paroles, et d'échanges au sein de la société civile, et ainsi poursuivre les réflexions engagées dans le cadre des Rencontres de la Culture. ▶
3. **FAVORISER** la création et l'animation de réseaux professionnels ou entre acteurs pour mettre en lien opérateurs-opératrices, artistes afin de garantir la visibilité des acteurs-rices et soutenir la création. ▶
4. **ENGAGER** une réflexion en faveur d'un tiers lieu, d'un espace de co-working culturel et artistique, et plus largement de pépinières d'artistes. ▶
5. **CRÉER** un label territorialisé de lieux de travail artistique temporaires pour des résidences d'artistes en identifiant des lieux vacants et incitant aux occupations éphémères. ▶
6. **FAVORISER** la co-construction avec les populations dans les projets initiés, intégrer l'art dans l'espace public et inciter aux actions hors les murs pour aller à la rencontre des habitant-e-s et de nouveaux publics. ▶
7. **FAVORISER** la co-construction entre collectivités et acteurs-trices, et entre les acteurs-trices, installer un dialogue entre objectifs institutionnels et objectifs citoyens, dans un cadre clément de collaboration. ▶
8. **INTÉGRER** la culture dans toutes les politiques publiques pour faire de la culture le socle de la vie dans la cité, pour participer à la requalification de zones urbaines déclassées, la création de quartiers culturels et répondre aux enjeux de périphéries, de mutualisation, de solidarité. ▶

Un territoire de culture : richesse et diversité culturelles, décloisonnement, participation, ...

Quelle culture et quelle place pour les publics ?

STÉPHANIE AIRAUD,
responsable des publics et de l'action culturelle du MAC VAL,
Musée d'Art Contemporain du Val de Marne ;

CATHERINE DUPRAZ,
présidente de l'Association des directeurs des affaires
culturelles des grandes villes et agglomérations de France
et directrice de la Culture du territoire Évry Centre Essonne,
communauté d'agglomération Grand Paris Sud ;

FRANÇOISE MONNIN,
rédactrice en chef d'*Artension*, revue d'art contemporain ;

CHRISTIAN RUBY,
Docteur en philosophie et enseignant.

Animation par **EMMANUEL GOUACHE**.

{ LES ACTES
DES RENCONTRES
DE LA CULTURE }

UNE DÉFINITION PLURIELLE DE LA CULTURE ?

L'acception du terme culture vit des transformations, dans le cadre même des politiques culturelles. Dans son *Abécédaire des arts et de la culture*, Christian Ruby s'est largement intéressé aux sens particuliers, souvent figés, dans lesquels sont utilisés certains concepts. Il souhaite tout d'abord bien délimiter les sphères de la culture, des industries culturelles et du divertissement. Sans jamais les hiérarchiser, le philosophe, rejoint par Françoise Monnin, établit néanmoins une distinction entre ce qui relève de la consommation et ce qui relève de l'élévation, de l'émancipation. Pour définir stricto sensu le terme de « culture », Christian Ruby observe deux tendances :

- D'une part, des malentendus selon que l'on entend le terme culture en un sens anthropologique (mode de vie), un sens philosophique (élévation de l'individu), un sens mondain, un sens politique, etc. Toutes ces acceptions sont recevables et ne doivent pas être régulées par une définition unique.

- Au-delà des malentendus, Christian Ruby remarque d'autre part des mésententes, c'est-à-dire une opposition dans la manière d'aborder la culture par les politiques : grande culture/culture populaire, secteur culturel/secteur économique, le culturel/le non-culturel, etc.

Ces oppositions figent le débat autour d'une culture unique, indivisible et repliée sur elle-même. Dans ce sens, Françoise Monnin met en garde contre la tendance à l'instrumentalisation de la culture, qui

au nom de l'attractivité du territoire, centralise parfois son action autour de la communication. Plutôt qu'un Ministère de la culture et de la communication, elle agirait volontiers en faveur d'un Ministère « des cultures et du doute » et réclame d'« arrêter de servir la culture et se mettre à servir les artistes ».

Parallèlement Stéphanie Airaud se refuse à parler d'accès « à la culture » mais bien d'accessibilité à une certaine offre culturelle proposée par une institution, à un moment donné.

Par ailleurs, plutôt que d'appréhender une définition par les objets, Christian Ruby préfère penser les arts et la culture en termes de dynamique et de mouvement, comme un « ensemble des exercices et des trajectoires au travers desquels les hommes et femmes construisent leur capacité à résister aux assignations ». Comme le souligne Catherine Dupraz, ces oppositions et « mésententes » sont intimement liées à une construction des politiques publiques héritées de celle de l'Etat des années 1960, enrichies au sein des collectivités, pensées par et pour les institutions. Les travaux de l'ADAC-AGVF (*Les nouvelles urgences de la culture*, 2013) mettent alors en avant, dans le contexte actuel de raréfaction des financements publics, le risque de réduire les politiques culturelles à une simple gestion publique des équipements et des événements et ainsi de déconnecter petit à petit ces dernières des attentes et des pratiques des citoyens. ▶

LES LIMITES DES NOTIONS DE PUBLICS ET DE PARTICIPATION

Si la culture ne constitue pas un ensemble de pratiques et d'usages délimités et uniformes, la notion de public est par voie de conséquence elle aussi discutée, voire contestée.

Christian Ruby rappelle que la genèse de la notion de public appliquée à la culture date du XVI^e siècle avec une portée et un sens politique bien spécifiques (salon de discussion). Selon lui, « un certain sociologisme » a aujourd'hui fait du public une considération comptable, sectorisée (le public jeune, le public empêché, le non public, le public du champ social etc.) à qui serait, ou ne serait pas, destinée telle ou telle œuvre. Ce schéma est la négation même d'une adresse indéterminée à tous.

Le philosophe va jusqu'à réfuter l'existence même de la notion de public telle qu'elle est définie aujourd'hui : « Nul ne peut croire que le public soit une entité que l'on pourrait capter en bloc à des spectacles, nul ne peut croire que le public soit homogène sociologiquement [...]. A fortiori, parler de "son" public, pour un artiste ou un directeur de théâtre, est absurde puisqu'on ne saurait le posséder [...] »¹. Par ricochet, si l'acception du concept de culture emprunte l'idée d'un exercice et d'une trajectoire, le non-public n'existe donc jamais.

Refusant le concept de public, Christian Ruby travaille sur le terrain des spectatrices et des spectateurs (ou de l'auditeur, du viveur, du percevant, du regardeur).

Ce déplacement permet alors de considérer le « public » non pas comme un groupe sociologiquement défini et homogène, mais comme une sphère qui se constitue et se reconstitue en corrélation avec les œuvres. Il trouve des résonances dans l'expression de Balzac qui parlait du public dans l'un de ses romans comme d'une « société fortuite ».

Les intervenants soulignent également le caractère stérile du débat autour du « public participatif » que Christian Ruby voit comme un « mythe moderne ». La participation suppose une dichotomie entre un public captif, actif, et un public qui, lui, serait passif. Aussi statique et solitaire soit-elle, toute pratique artistique et culturelle stimule une activité mentale multiple, qui se déploie chez tout spectateur-trice (Christian Ruby évoque un « rapport entre ce que l'on reçoit et ce qu'on a vécu »).

Les acteurs du champ culturel ont pris conscience des écueils que représente cette tendance à la sectorisation extrême et parlent volontiers d'habitants, de populations ou de citoyen-nes. ▶

¹ RUBY Christian, *Abécédaire des arts et de la culture*, p.170



NOUVEAUX RAPPORTS ET MODALITÉS CONTRIBUTIVES

Au niveau opérationnel, ces glissements sémantiques n'ont pas seule teneur symbolique. Selon Stéphanie Airaud, ils « protégeraient » les services des publics de cet objectif de résultat, des dispositifs et des systèmes évaluatifs. Faisant écho à l'un des ateliers thématiques portant sur la participation des publics et des nouvelles générations, elle souligne l'emploi du terme de « nouvelles générations de publics » plus que celle de non-public. Cette conception, bien qu'elle fragilise l'action des médiateurs, qui ont tendance à construire des méthodes et outils de travail bien délimités, appelle à de nouvelles manières de faire (« régénérer »).

Elle prend pour contre-exemple la sérendipité d'un phénomène, nommé informellement par la suite le Mac ado. Dans son organisation architecturale, le MAC VAL (Musée d'Art Contemporain du Val-de-Marne) est traversé par un hall qui est fréquemment emprunté par de nombreux habitants et adolescents

comme un simple passage depuis l'arrêt de bus jusqu'à leur habitation. A partir de cet usage fonctionnel du lieu, certains d'entre eux sont entrés dans le musée et se sont progressivement constitués en groupe sur le réseau Facebook ; groupe alimenté non pas par l'équipe des publics mais par les agents d'accueil et de surveillance. Cette initiative échappe à tout cadre institutionnel : dispositifs d'action culturelle ou supports de communication.

Pour Catherine Dupraz, et plus globalement pour les directeurs de la culture membres de l'ADAC-GVAF, il faudrait « inverser le prisme » des politiques culturelles encore ancrées dans un système de l'offre pour parvenir, à partir des aspirations du territoire, à des approches contributives. Ce basculement du « faire avec plutôt que faire pour » transforme de fait le positionnement des agents territoriaux (avec le rôle crucial de la formation). ▶

{ TABLE RONDE N°2 }

Un territoire en partage :

Quels modes de co-construction et quelle gouvernance pour la culture ?

PASCAL DESFARGES,
directeur de l'agence Retiss
- technologies émergentes
et territoires collaboratifs ;

PHILIPPE HENRY,
chercheur en socio-économie
de la Culture ;

CORINNE POULAIN,
directrice générale de la Culture
de la Ville et de la Métropole
de Rennes.

Animation par **EMMANUEL GOUACHE.**



{ LES ACTES DES RENCONTRES DE LA CULTURE }

CULTURES DE LA PARTICIPATION ET DYNAMIQUES D'EXPRESSIVITÉ

Sans occulter les diverses difficultés que rencontre le secteur culturel, les échanges de cette table ronde s'attachent tout d'abord à observer des signaux dans la volonté de coopération et de co-construction des politiques publiques. Pour évoquer cette envie de la part des citoyens de « prendre une place », Corinne Poulain s'appuie sur nombre d'exemples rennais (les Cafés citoyens, les Etats généraux de la culture ou encore les opérations de Biblio-remix et Museo-remix) qui constituent une manifestation de la société. La démarche est loin d'être massive mais on observe une « concomitance des volontés », à la fois du côté des citoyens et du côté des élus qui travaillent à refonder leur propre rôle.

A titre d'exemple, la Ville de Rennes a engagé, début 2013, dans le cadre de l'Université Foraine (Patrick Bouchain), une démarche expérimentale et innovante de réflexion sur la future occupation de l'ancienne université Pasteur. Non investi par la Ville pendant longtemps, ce site n'est pour autant pas resté

inoccupé et a fait l'objet – peut-être parce qu'il n'était justement pas dédié – d'usages multiples, (culturels, sportifs, sociaux, etc.). Depuis le départ de l'Université, l'« Hôtel à projets » poursuit la démarche avec l'idée de définir, de construire la destination de son lieu en fonction des usages, souvent éphémères, et des observations. Le programme de cet espace d'accueil reste alors à inventer, en lien avec les futurs utilisateurs ou les personnes ressources de ce projet.

Directeur du Retiss, agence engagée dans la transformation des organisations et des territoires par des dynamiques créatives, participatives et innovantes, Pascal Desfarges rappelle que ce schéma qui émerge, notamment dans le secteur culturel, nous vient des cultures numériques et des hackers dans les années 1960. Le numérique insuffle de nouveaux modèles sociétaux, politiques, culturels constituant un enjeu majeur pour la régénérescence de la démocratie, de la solidarité et du service public en général. ▶

LA « PHILOSOPHIE DE LA BRIQUE »

Déjà observé dans les mouvements alternatifs qu'ont constitué les friches culturelles, le modèle coopératif s'exprime aujourd'hui à travers des lieux hybrides appelés tiers-lieux ou troisièmes lieux (hacker space, fab lab, etc.). Ils témoignent d'un changement de paradigme. La notion de structure pyramidale est fragilisée et nous passons d'un modèle hiérarchique, central à un réseau distribué, impliquant l'horizontalité de la communication et favorisant les usages collaboratifs.

En opposition à une approche par trop théorique, la dynamique collaborative, et à travers elle les tiers-lieux, conforte une forme d'empirisme prônant l'expérience du laboratoire : « Il faut faire pour connaître, il faut faire pour savoir ». Souvent mis en dissonance, peut-être injustement, avec les institutions, les tiers lieux n'ont pas de modèle défini ou plutôt, ont pour modèle de toujours repousser leur propre identité. Les opérations de concertation type biblio-remix (groupe hétérogène de travail invité à réinventer une nouvelle bibliothèque, initiative née aux Champs Libres de

Rennes), s'inscrivent dans ce partage des connaissances, du savoir, des savoir-faire, même si les dérives d'un marketing de l'innovation apparaissent : « Tout est fab, tout est mix, tout est remix ».

Corinne Poulain observe un « travers français » dans la tendance à systématiquement opposer institutions et acteurs indépendants, dont font partie les tiers-lieux. Elle défend l'existence de ce maillage d'institutions et lui reconnaît tout autant qu'aux initiatives autonomes, une porosité et une capacité très forte de renouvellement (bibliothèques, réforme des conservatoires notamment). Dans cette ville, « tout le monde a un pied quelque part » puisque coexistent un réseau très présent d'institutions et en même temps, une intense vie culturelle indépendante. L'Hôtel à Projets Pasteur est aussi l'illustration de cette capacité d'un « lâcher prise » et de l'aptitude des institutions et des collectivités à changer leur mode de gouvernance (inventer un nouveau modèle juridique et économique, s'adapter aux nouveaux usages, etc.). ▶

UNE TRANSITION LENTE ET DIFFICILE

A partir des travaux présentés dans son dernier ouvrage *Un nouveau référentiel pour la culture ? Pour une économie coopérative de la diversité culturelle*, Philippe Henry souligne la période de « transition culturelle », à l'instar de la transition énergétique, que nous traversons et insiste sur les tensions et difficultés qu'elle représente.

Il interroge plusieurs présupposés dont il faut se méfier et notamment le postulat selon lequel la diversité culturelle et la coopération conduiraient « spontanément et facilement à une voie émancipatrice et à une hospitalité à l'autre ». Le socio-économiste rappelle bien que notre société s'inscrit dans une phase « historique », réouvrant le champ des possibles et « qui convoque chacun à inventer des nouveaux modes de coexistence ».

La création récente de la Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants (CNLI) révèle bien cette mouvance et, dans le même temps, exprime un besoin pressant d'une reconnaissance de la place de ces lieux dans le paysage culturel français et d'une constitution en réseau de leurs projets respectifs.

Ces mouvements en prise avec des renouvellements sociétaux, souvent souterrains, ont en effet encore du mal à se généraliser et à être pris en considération par le cadre institutionnel. Héritant d'un modèle historiquement centralisé, les politiques de développement culturel sont en effet longtemps restées assez peu sensibles à ces lieux périphériques. Or, en termes de créativité et de rapport aux territoires et aux populations, les lieux non labellisés pèsent probablement aujourd'hui aussi lourd que les organisations plus institutionnelles.

Sans effacer l'action de l'un au profit de l'autre, Philippe Henry défend bien une « dialectique à penser ». Il apparaît en effet qu'un équilibre, encore peu familier en France, entre dispositifs formels et dynamiques informelles soit décisif. Or, ces processus nécessitent du temps et des cadres d'action tout à la fois souples et stables, pour partie en contradiction avec une période d'injonction première en termes de compétitivité et de rapidité. ▶

PENSER DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES

En évoquant l'écart entre les établissements bénéficiant d'un label national et les autres, Philippe Henry pointe du doigt les asymétries et inégalités de l'économie culturelle. En tant que socio-économiste, il observe la mutation systémique que rencontre particulièrement l'économie du domaine artistique et tient à mettre en garde contre une vision « enchantée du fonctionnement concret des milieux artistiques et culturels ».

Fervent militant d'une économie collaborative généralisée, il questionne la dynamique des filières culturelles. En effet, en amont, dans les phases de recherche, on échange et partage tandis qu'au fil de la production et de la diffusion, on remarque des appropriations plus privatives ou institutionnalisées, ce qui est particulièrement sensible dans les secteurs des industries culturelles et créatives. « On doit mutualiser les risques liés à la production, mais aussi les résultats - dont financiers - obtenus à l'aval des filières ». ▶

Aussi, une approche plus collaborative exige de recourir à des moyens alternatifs

autres que simplement financiers (le besoin fort et récurrent de lieux de création et d'échanges, d'appropriation et de participation) et de raisonner en termes d'économie plurielle. A un niveau plus contextuel, Pascal Desfarges évoque « la fin de l'ère de la propriété » au profit de celle des services.

Enfin, économie plurielle signifie également économie concertée. Si la clause générale de compétences a donné aux collectivités territoriales une forte marge de manœuvre dans la définition de leur politique respective, elle a aussi eu tendance à négliger les approches complémentaires et concertées. L'un des enjeux pour les communes aujourd'hui est bien de veiller à une meilleure complémentarité entre les partenaires territoriaux qui nécessite une connaissance approfondie des acteurs du territoire, des institutions et du tissu associatif, des modalités de construction des identités culturelles des personnes, en termes autant de stratégie développée que de projets soutenus. ▶

{ LES ACTES DES RENCONTRES DE LA CULTURE }

Direction de la Culture,
de la Jeunesse
et de la Vie associative
Ville de Rouen
27 rue Victor Hugo
76000 Rouen
02 32 08 13 90
culture@rouen.fr

Direction de la Culture
Métropole Rouen Normandie
14 bis avenue Pasteur - CS 50589
76006 Rouen Cedex
02 32 76 44 95

